

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles-Louis Barreswil, 24 décembre 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles-Louis Barreswil, 24 décembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (243r, 244v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles-Louis Barreswil, 24 décembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45410>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 décembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barreswil, Charles-Louis \(1817-1870\)](#)

Lieu de destination 16, rue Saint-Florentin, Paris

Scripteur / Scribe [Inconnu](#)

Description

Résumé Godin répond à Barreswill qui sollicite des documents sur le Familistère ainsi que des plans et détails. Il renvoie son correspondant au numéro du 2 décembre 1865 du journal *The Builder*. Il lui confirme ce qu'indique la brochure d'Oyon sur l'absence de règlement au Familistère et il précise que la brochure est en vente à la Librairie des sciences sociales au 13, rue des Saints-Pères à Paris.

Notes Le lettre de Godin répond à celle rédigée par Barreswil le 23 décembre 1865 sur un papier à en-tête de la Commission des logements insalubres de la Ville de Paris, conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (3) d).

Support Le nom et l'adresse du destinataire sont manuscrits à la mine de plomb au bas du folio 243r : « M. Barreswill 16 rue St Florentin ».

Mots-clés

[Architecture](#), [Articles de périodiques](#), [Familistère](#), [Habitations](#), [Livres](#)

Œuvres citées

- Godwin (George), « The Familistery, or Workman's Home, in Guise, France », *The Builder*, 2 décembre 1865, p. 846, 854-855. [En ligne : https://archive.org/details/gri_33125006201970/page/844, consulté le 14 octobre 2022]
- Oyon (Auguste), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.

Lieux cités [13, rue des Saints-Pères, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 01/03/2024

Guise le 24 y^{bre} 1863

Monsieur

Vous me demandez des documents
sur le Familistère, que je ne puis
complètement vous donner, pour ce
qui regarde les plans et les détails de
la construction : vous pourriez trouver
des renseignements assez complets dans
le n° du 2 y^{bre} The Builder's journal
des architectes qui se publie à Londres
à n° contient une vue et une partie
des plans du Familistère, c'est à qui a
été publié jusqu'à ce jour le plus propre
à donner une idée matérielle de l'ensemble
des constructions. Quant à la question
de règlement, je ne puis que vous
répondre ce que vous avez pu lire
dans l'exposé de M. Oyon. intitulé
une véritable cité ouvrière. « de règlement
il n'y en a pas au Familistère ».
Si vous n'avez pas la cité brochure et que
vous desiriez des renseignements ^{aux} complets
sur la fondation que j'ai faite à Guise
je vous engage à y recourir, vous la
M. Barrois 16 rue St Florentin

trouvant l'écriture de diennes sonales
 sur des et pires 13. je ne saurais par
 correspondance vous donner ce que vous
 trouvez dans cette brochure, et la seule
 qu'elle contient répondra à bien des questions
 que vous, pourriez éprouver le besoin de
 me faire.

malgré cela je me tiens à votre disposition
 pour les explications que vous jugeriez nécessaires
 et je vous prie d'agréer l'assurance
 de ma parfaite considération

Godefr.